Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-03_20260402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS LE CONQUET	
DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 **NOMBRE DE MEMBRES : 13** **TRANSMIS A LA PRÉFECTURE LE :** 03 AVR. 2026 **REÇU EN PRÉFECTURE LE :** 03 AVR. 2026	*Le 2 avril 2026 à 17h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : Isabelle BOSSARD LE CALVEZ, Françoise BIDAN, Philippe HAMON, Chantal VAN KESTEREN, Patrick SANCHEZ, Patrick LE GOFF, Marie-Gabrielle LANNUZEL, Marie-Pierre PHILIPPOT, Christiane STORCK, Monique JEAN, Marie-France PRIMEL et Yves COQUART.* *Était absent et excusé : Philippe HAMON*

Nombre de membres : 13
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délibération 03- 20260402
Affectation du résultat 2025

Le Conseil d'Administration,

Réuni sous la Vice-Présidence de Madame Isabelle BOSSARD LE CALVEZ,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,

ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 un excédent de l'exercice de **879.88€**, et un excédent de clôture à affecter de **4 278.06 €** (879.88 € excédent exercice 2025 + 3 398.18 € excédent cumulé des budgets précédents).

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-03_20260402-DE

CCAS - Affectation des résultats 2025

I Section de fonctionnement	
▪ Excédent reporté	3 398.18
▪ Excédent de l'exercice	879.88
Excédent de clôture à affecter	4 278.06

II Section d'Investissement	
▪ Excédent ou déficit reporté	
▪ Excédent ou déficit de l'exercice	
▪ Excédent ou déficit de clôture	
▪ Restes à réaliser dépenses	
▪ Restes à réaliser recettes	
Besoin de financement	

III Affectation des résultats au BP 2026	
▪ Article 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés"	
▪ Ligne 002 "Résultat de fonctionnement reporté (créditeur)"	4 278.06

Fait et délibéré en mairie, le 2 avril 2026

Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Jean-Luc MILIN

CCAS LE CONQUET (Finistère)